FICHE PRODUIT - PELLICULAGE
FILM DE PROTECTION TEMPORAIRE

Présentation

L'opération de pose d'un film temporaire s'appelle le «pelliculage». Il est réalisé sur les deux faces du vitrage dans le but de le protéger contre les dégradations pouvant survenir sur les chantiers :

- Projections (enduits, plâtres, peintures...)
- Dégradations lors du nettoyage des corps étrangers (enduits, plâtres, peintures...)
- Frottements (rayures)
- Etincelles de meulage à proximités des vitres.

Contraintes de production et chariotage

Pour pouvoir être pelliculés les vitrages doivent être dans la zone verte du schéma ci-dessous

- Epaisseur mini : de 15 à 16 mm
- Epaisseur maxi : de 50 à 60mm
- Poids maxi : de 200 à 250 kg
- Vitrages rectangulaires uniquement (sauf les verres imprimés à fortes structures et les verres à couche autonettoyante)

Spécificités Techniques

1 Description technique du film

Caractéristiques techniques :

- Epaisseur 80 µm
- Absence de transfert de colle si le film est enlevé avant 12 mois
- Film translucide
- Film plastique à base de polyoléfine
- Adhésif à base d'acrylique

Notice technique du produit sur demande.

2 Déchets

Le film temporaire utilisé ne comporte aucune substance figurant sur la liste des produits interdits par la réglementation européenne REACH. Le film, une fois enlevé, peut être recyclé ou mis dans les Déchets Industriels Banals (DIB).

3 Retrait du film

La date indiquée sur l'étiquette TIV du vitrage est la date de livraison. **Le film temporaire doit être retiré au maximum 12 mois** après cette date. Le retrait du film doit être effectué à une température ambiante située entre 5°C et 30°C pour ne pas laisser de colle sur le verre.

Dans des conditions extrêmes (exposition sud, températures importantes, forte humidité, eau stagnante), un transfert de colle peut éventuellement se produire. Ce résiduel peut être nettoyé à l'aide d'une eau savonneuse ou d'un solvant compatible avec le verre et la menuiserie.

Mise en Oeuvre

1 Principe de pose

Le film temporaire est appliqué en bandes (laizes). La largeur de chaque bande pourra varier en fonction des laizes utilisées (de 400mm à 1000mm). En fonction de la dimension du petit côté du vitrage et des largeurs de laizes utilisées, il peut y avoir de 1 à 6 bandes.

L'application par une machine automatisée permet d'avoir une qualité de pose optimale pour optimiser la durée de vie du film.

2 Marge

Pour pouvoir mettre en œuvre les vitrages dans les menuiseries, une zone périphérique appelée « marge » est dépourvue de film sur les 2 faces du vitrage. La marge est fixée à de 22 à 30mm (selon notre site de production).
La tolérance de la marge est de ±2 ou 5 mm également selon le site de production.

3 Utilisation d'un système de manutention pour les vitrages pelliculés

Il n'y a aucune contre-indication à l'utilisation d'un système de manutention à ventouses pour des vitrages pelliculés.
Il est conseillé de ventouser sur une zone de recouvrement si la ventouse est entièrement sur 1 ou 2 épaisseurs de film (sur une même largeur de laize).

En cas de demandes spécifiques, veuillez s'il vous plait consulter nos services. Il vous appartient de vérifier que les vitrages mis en œuvre sont conformes aux normes et règlementations en vigueur (dont DTU39), à l'usage pour lequel ils sont destinés et qu'ils sont adaptés aux exigences du chantier. ***Document non contractuel - Cette fiche est téléchargeable en ligne sur www.devglass.fr***

DEVGLASS : ZI du Bois Chabot 85290 St Laurent sur Sèvre Tél : 02 51 64 66 66 Siret : 810 214 692 000 16

Soveriso : ZI du Bois Chabot 85290 St Laurent sur Sèvre I Tél. 02 51 64 66 66 I Siret : 414 482 307 000 17
Vitraglass : Z.I. d'Ecouves – B.P. 254 – rue Nicolas Appert - 61007 Alençon I Tél. 02 33 310 310 I Siret : 439 039 801 000 22
Soverglass : 515 allée des Cèdres – St Vulbas - BP 80052-01152 LAGNIEU Cedex I Tél. 04 82 930 350 I Siret : 840 540 587 000 28
TIV : 10 rue Georges Clémenceau – CS10245 – 85600 Treize Septiers I Tel : 02 51 41 51 51 I Siret : 342 172 475 000 28
TAV : 5 rue Vincent Ansquer – 85600 Treize Septiers I Tél : 02 52 65 01 05 I Siret : 828 720 201 000 15